

SÉNAT

Jean-Pierre BOSINO
Groupe Communiste Républicain et Citoyen
Sénateur de l'Oise

Republique Française

Paris, le 10 décembre 2015

QUESTION D'ACTUALITE

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Mes chers collègues,

Le monde du travail a vraiment le sentiment aujourd'hui de ne plus être entendu, ni reconnu et cela s'est traduit dimanche par entre autre beaucoup d'abstention.

Le patronat, MEDEF en tête, comme votre gouvernement, ne manquez pas une occasion de vanter les mérites du dialogue social, mais c'est à un monologue social que nous assistons. Les patrons imposent leurs volontés ! Lorsque votre gouvernement annonce un nouveau code du travail d'ici 2018, Pierre Gattaz jubile parce que lui veut le liquider.

De toutes parts montent des attaques violentes contre le code du travail, on lui reproche à la fois d'empêcher les entreprises d'embaucher et de licencier

mais s'attaquer au code du travail, c'est s'attaquer aux salariés et à ceux qui les défendent.

« Le monologue social » on l'a vu à l'oeuvre chez Air France. Ce sont les salariés qui ont fait de la compagnie de qu'elle est mais ils apprennent par les médias le plan de suppression de 3000 emplois. Quelle violence !

Lorsque tout ne se passe pas comme l'entend le patron, il n'hésite pas à s'attaquer aux agents de l'Etat. Ainsi, une inspectrice du travail qui a remis en cause la légalité d'un accord sur les 35h chez Tefal, est menacée de changer de secteur. Le tout avec l'appui de sa hiérarchie.

Une inspectrice du travail, un informaticien de Tefal et 5 salariés d'Air France ont désormais un point commun : ils ont été renvoyés devant la justice. Leurs crimes ? Simplement défendre l'intérêt et les droits des salariés. Et la liste des salariés trainés en justice pour leurs actions risque de s'allonger parce que des salariés en lutte pour leur emploi il y en a, je peux en citer : 200 emplois sont menacés chez Sidel du groupe Tetra Pack en Seine-Maritime comme m'en a informé

mon ami Thierry Foucault ou bien Sanofi où les nuages noirs s'amoncellent.

Madame la ministre, dans ce contexte de violence sociale, et de criminalisation de l'action des salariés, allez-vous abandonner le dynamitage du code du travail que vous vous apprêter à engager ?